MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 02 64
+ 229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

PRMP / INRAB
BON A LANCER

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

émis le : 24 mars 2022

Pour les travaux de :

Aménagement de la piste allant de la parcelle 302 à la fin de la parcelle 423 sur une longueur de 3,210 km au CRA-PP à Pobè

Référence de la DRP : T_CRA-PP_58794

Autorité contractante : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2022

Imputation budgétaire : 7 020 500 000

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
Sécretariat PRMP
Affiché le 25/03/2022

Notifié au Maître d'Ouvrage
Abomey-Calavi le 24/3/2022
Pour Lancement de l'Avis

INRAB
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 24 Mars 2022
Nom KODJO
Prénoms Marie Noël
Signature

Mars 2022

Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'INRAB
Myriane Adé BALOGOUN

Table des matières

SECTION I. REGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX (RPDRP).....07
SECTION II. FORMULAIRES DE SOUMISSION.....50

DEUXIÈME PARTIE - SPECIFICATION DES TRAVAUX.....*97*
SECTION III. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS 98

TROISIÈME PARTIE - MARCHE..... *114*

SECTION IV. CAHIER DE CLAUSE ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG).....118

SECTION V. CAHIER DE CLAUSE ADMINISTRATIVES PARTICULIERES.....136

SECTION VI. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.....139

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Autorité contractante : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Section 0. Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Avis n° : 003_*INRAB/A-PRMP/S-PRMP du* 24/03/ *2022*

Objet : **Aménagement de la piste allant de la parcelle 302 à la fin de la parcelle 423 sur une longueur de 3,210 km au CRA-PP à Pobè**

Référence de la DRP : ***T_CRA-PP_58794***

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) publié sur le portail web des marchés le **15 février 2022**.

CCMP / INRAB
BON A LANCER

2. La Direction Générale de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a obtenu des fonds du budget autonome dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'**Aménagement de la piste allant de la parcelle 302 à la fin de la parcelle 423 sur une longueur de 3,210 km au CRA-PP à Pobè.**

3. L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : l'installation et repli de chantier, les travaux préparatoires, le terrassement, la réalisation de chaussée, des ouvrages d'assainissement et une barrière de pluie. Ces travaux répartis en lot unique, seront réalisés à la Direction du Centre de Recherches Agricoles Plantes Pérennes dans commune de Pobè et seront livrés au plus tard en **juillet 2022**. Aucune variante ne pourra être prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. ***Pour les anciennes entreprises***

➢ *Exigences Techniques*

- Être une entreprise spécialisée dans les prestations de travaux visées au point 2 du présent avis et prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale deux (02) marchés de nature similaire chacun (prouvés par les contrats de marchés et les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception définitifs délivrés par l'administration publique ou parapublique) au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) et l'année en cours ;

- disposer du personnel pour les positions-clés suivantes : Directeur des travaux, Conducteur de travaux, Chef chantier et Opérateur géomètre.

- Disposer de matériels adaptés et suffisants pour l'exécution des travaux.

➢ Exigences d'ordre financier :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) au moins égal à **82 507 000** FCFA, justifié par les états financiers certifiés pour lesdites années ;

- Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **39 000 000 FCFA** justifié par une attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier agréé en République du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

CCMP / INRAB
BON A LANCER

➢ Exigences techniques

- Être une entreprise spécialisée dans les prestations de travaux visées au point 2 du présent avis et prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement (Directeur Général ou Directeur Technique de l'entreprise) ayant conduit au moins deux marchés similaires en nature au cours des trois dernières années (2019, 2020, 2021), justifiés par le cv, le diplôme et les attestations de travail ;

- Disposer du personnel pour les positions-clés suivantes : Directeur des travaux, Conducteur de travaux, Chef chantier et Opérateur géomètre ;
- Disposer de matériels adaptés et suffisants pour l'exécution des travaux.

➢ Exigences d'ordre financier :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de ses années d'existence;
- Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **39 000 000 FCFA** justifié par une attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier agréé en République du Bénin ;

- Fournir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels à hauteur de **97 358 260 FCFA TTC** appuyée de la copie du contrat.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, *sprmpinrab@gmail.com; Monsieur **L'Heureux S. AHOUANGNIHIN, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'INRAB*** et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin bureau 106 au premier étage du siège de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

CCMP / INRAB
BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin bureau 106 au premier étage du siège de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes**, à compter du ...11 avril....*2022*. La Demande de renseignements et de prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement souhaité. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie à cet effet.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin bureau 106 au premier étage du siège de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes**, au plus tard le **.....2022 à 10 heures 00 minute**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **salle de conférence de la Direction Générale**

de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè, le même jour à **10 heures 30 minutes**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent vingt-cinq mille soixante-dix (825 070) F CFA**. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

CCMP/INRAB
BON A LANCER

11. Les offres seront valides pour une période de **30 jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Abomey-Calavi, le 24/03/2022

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN
Personne Responsable
des Marchés Publics